



**PROJET EXPERIMENTAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE
DES EF BASE SUR LE PARTENARIAT OP
LOCALES / SERVICES TECHNIQUES
DECONCENTRES**

**FONDATION
DE
FRANCE**

**FORMATION DES ANIMATEURS ENDOGENES SUR LES OUTILS DE
SUIVI ET DE CONSEIL AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES**

Termes de Références

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Entre 2011 et 2013, la FONGS a mobilisé 205 animateurs endogènes dans l'accompagnement de 1811 exploitations familiales avec l'outil bilan simplifié appliqué chaque année en fin de campagne agricole pour évaluer et faire le monitoring de leurs performances et leur sécurité alimentaire, susciter des décisions de transformation, identifier les besoins de mise en relation (avec les services techniques et avec les conseils ruraux) et les mettre en œuvre.

A la fin de ce processus d'accompagnement de 1811 EF grâce à l'outil et la démarche de l'outil bilan simplifié de l'exploitation familiale, un rapport "Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent" (69 pages - FONGS, 2013) a été produit et largement partagé d'une part, dans le cadre d'un atelier national avec les pouvoirs publics sénégalais en octobre 2013, et d'autre part à travers un colloque international (Bruxelles, mars 2014) dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale.

A l'issue du colloque internationale auquel ont pris part d'autres fédérations paysannes d'Afrique de l'ouest, une déclaration a été produite affirmant que de véritables systèmes paysans consacrés à l'accompagnement et à l'appui aux exploitations familiales peuvent apporter des connaissances et capacités nouvelles dans les systèmes nationaux de savoir et d'innovation, et de conseil agricole et rural. Cela non pas pour se substituer aux structures publiques et privées existantes, mais pour construire avec elles des synergies et partenariats qui rendraient l'appui conseil à l'exploitation familiale plus accessible et plus efficace.

Le projet expérimental a été conçu pour contribuer à la concrétisation dans trois zones agro écologiques du Sénégal dont la zone sylvopastorale, des dispositifs d'accompagnement de proximité basé sur le partenariat OP locales/services déconcentrés. Le bon fonctionnement de ces dispositifs de proximité nécessite des compétences collectives et individuelles spécifiques. Ce qui justifie l'action de formation des animateurs endogènes et conseillers agricoles et ruraux.

2. LES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ***Objectif général*** : Mobiliser des connaissances et des outils actualisés pour suivre les activités et performances des exploitations familiales et leur fournir en conséquence des services de conseil adaptés en vue de rehausser ces performances.

- ***Objectif spécifique 1*** : Comprendre le fonctionnement de l'exploitation familiale ainsi que les besoins d'appuis de celle ci
- ***Objectif spécifique 2*** : Utiliser convenablement l'outil bilan simplifié pour la collecte, le traitement et la synthèse des informations issues de l'assemblée de famille des EF
- ***Objectif spécifique 3*** : Fournir les services de conseil adaptés à la résolution des problèmes rencontrés par les exploitations familiales et leurs communautés de base

Les résultats suivant sont attendus :

- 12 Personnes du dispositif de l'ADID sont formées
- 4 conseillers agricoles venant des services techniques déconcentrés et des collectivités locaux sont formés
- Les conditions favorables au partenariat entre l'ADID et les services déconcentrés sont créées

3. ORGANISATION DE LA SESSION

L'atelier de formation est organisé à Dahra du 8 au 11 Juillet soit 4 jours. Il regroupera une vingtaine de participants :

- les animateurs endogènes de l'ADID
- des responsables de l'ADID
- les agents des services techniques décentralisés.

La formation sera animée par la FONGS en présence de coordinateurs régionaux. La démarche sera participative. Les acquis et le vécu des participants seront valorisés et un temps sera consacré à la pratique sur le terrain.

AGENDA INDICATIF

JOURS	ACTIVITES
1	<ul style="list-style-type: none">- Séance introductive- Thème 1 : Le plan stratégique : contenu, enjeux et défi- thème 2 : L'exploitation familiale : structure et fonctionnement- thème 3 : L'animation et le conseil à l'exploitation familiale : définitions et caractéristiques
2	<ul style="list-style-type: none">- <u>Rapport journalier</u>- <u>thème 4</u> : Le bilan simplifié : description et mise en œuvre.<ul style="list-style-type: none">• Le bilan simplifié : définition, caractéristiques et principes• Les étapes de mise en œuvre du bilan simplifié• Etude de cas
3	<ul style="list-style-type: none">- thème 4 : Le bilan simplifié : application de terrain<ul style="list-style-type: none">• application• préparation de la restitution en plénière
4	<ul style="list-style-type: none">- thème 4 : Le bilan simplifié : valorisation du travail de terrain et consolidation- synthèse générale et clôture